



Malgré les difficultés, les coopératives industrielles et de services continuent de résister à la crise et à ses conséquences

Troisième rapport annuel sur la crise - juin 2011

Introduction

Pour répondre à ses préoccupations quant à la crise économique et aux importants défis qu'elle doit relever en matière d'emploi, de pérennité de l'entreprise et de cohésion sociale, CICOPA a initié, en 2009, un processus de consultation de ses membres pour mieux comprendre les effets de la crise sur les entreprises coopératives affiliées (directement et, pour l'Europe, par l'intermédiaire de son organisation régionale CECOP-CICOPA Europe). Depuis lors,



Coopérative de travail associé en Uruguay - Photo: Manlio Mascucci / ISCOS

CICOPA organise chaque année une nouvelle consultation pour observer l'évolution de la situation et pour évaluer la réponse des coopératives de travail associé et des coopératives sociales. Ce rapport 2010 est donc le troisième¹.

Quel a été, en 2010, l'impact de la crise survenue en 2008 sur les coopératives de travail associé et les coopératives sociales? La situation est-elle différente en Europe du reste du monde? Y a-t-il des signes de redressement? Les mesures mises en place au cours des années précédentes par les coopératives de travail associé et les coopératives sociales et leurs fédérations ont-elles été suffisantes pour limiter les pertes d'emploi et les fermetures d'entreprises en 2010? Telles sont les questions auxquelles nous tenteront de répondre ici².

¹ Les données fournies par les membres concernent l'année 2010. 24 membres de CICOPA de 19 pays ont participé à l'enquête : Argentine, Bulgarie, Brésil, Chine, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Italie, Japon, Mexique, Paraguay, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Corée du Sud, Espagne, Tanzanie, Ouganda, États-Unis d'Amérique.

² Voir nos rapports 2009 et 2010 sur www.cicopa.coop



Situation économique générale des entreprises

Comme les deux autres années, la majorité des organisations membres européennes constatent une **diminution générale des ventes et de la production** par rapport à l'année précédente. Sans aucune surprise, c'est le secteur secondaire qui est le plus touché.

Dans le même temps, plusieurs membres annoncent une certaine **stabilité** ou même l'apparition de **signes de redémarrage** plus importants qu'en 2009. L'Italie parle d'une augmentation de la production pour les coopératives du secteur de la construction et une augmentation de 23 % dans la production de biens et dans l'industrie manufacturière³.

3 Données de Confcoopertive - Federlavoro



Les membres d'Acome, une des plus grandes coopératives industrielles en France - Photo: Gérard Uféras, campagne publicitaire CGScop 2011

Le secteur tertiaire – services sociaux et autres types de services – semble être stable ou même connaître un début de croissance dans quelques pays (Italie, Espagne et Roumanie). Le développement des coopératives de services aux entreprises (conseil, etc.) a été constaté. En ce qui concerne la fourniture de services sociaux, la demande semble croître et **l'offre des coopératives pourrait être plus élevée**. En fait, une majeure partie des services sociaux proposés par les coopératives résultent de contrats passés avec les autorités publiques et la tendance européenne générale de réduction des budgets publics freine leur développement comme le font les retards de paiement de ces mêmes autorités publiques qui, dans certains cas (Italie, Espagne), représentent même un danger pour la survie des coopératives.

De manière générale, la **situation semble être meilleure pour les coopératives de travail associé et les coopératives sociales que pour les entreprises conventionnelles**, surtout dans les pays où l'implantation et l'expérience coopératives sont les plus fortes (Italie, Espagne), tandis que les membres d'Europe centrale et d'Europe de l'Est (Bulgarie, Slovaquie, République tchèque) signalent que les coopératives connaissent une situation semblable aux sociétés conventionnelles.

En général les membres extra-européens font part d'une certaine **stabilité de la production et des ventes** au cours de l'année écoulée. Le membre Paraguayen indique même une aug-



mentation par rapport à l'année précédente. Le Brésil et la Tanzanie rapportent malheureusement des résultats moins positifs. Quant aux secteurs les plus touchés, la situation diffère d'un pays à l'autre.

Emploi et fermeture d'entreprises

Bien que quelques organisations membres européennes annoncent une légère diminution de l'emploi, particulièrement dans le secteur de la construction, la tendance générale indique **une certaine stabilité du taux de l'emploi en 2010**. Cette information mérite d'être soulignée si l'on sait que, l'année dernière, la majorité de ces mêmes membres annonçaient des pertes d'emplois.

L'impact de la crise sur l'emploi semble être **plus faible** pour les coopératives de travail associé et les coopératives sociales que pour les entreprises conventionnelles. Cette tendance concerne à nouveau les pays où l'implantation et l'expérience coopératives sont les plus fortes (France, Italie, Espagne) tandis que les membres d'Europe centrale et de l'Est annoncent une situation davantage semblable à celle des entreprises conventionnelles. Comme dans les deux rapports précédents, les coopératives ont dû **adapter l'emploi et développer des mesures innovantes** basées sur la participation et le partage de responsabilité par les travailleurs pour éviter de sévères suppressions d'emplois

(réduction des heures de travail et de salaire).

Le secteur tertiaire semble être celui qui connaît la plus grande augmentation du taux de l'emploi (Italie, Espagne, Japon, Corée du Sud, Ouganda).

Une situation intéressante a été constatée en Espagne : Confesal⁴ annonce 7 % de fermetures d'entreprises et 7,3 % de perte d'emplois tandis que COCETA⁵ indique, elle, une augmentation de 0,2 % de l'emploi parmi les coopératives de travail associé de son réseau. En 2010, l'Espagne a fait face à une diminution générale de l'emploi de 1,28 %. Il est important, néanmoins, de souligner que les données recueillies (entre les coopératives de travail associé et les SALs) peuvent ne pas être strictement comparables et afin de tirer des conclusions, il conviendrait de les analyser sur une plus longue période.

4 Confédération Espagnole des "sociétés de travailleurs (SAL = *Empresarial de Sociedades Anónimas Laborales*)

5 Confédération Espagnole des Coopératives de Travail Associé



Sherlimp, une coopérative de travail associé membre de COCETA



De plus, des tendances différentes selon les types d'entreprises détenues par leurs travailleurs n'ont pas été vérifiées sur une durée suffisamment longue ce qui devra être fait dans les mois/années suivants.

Fait très intéressant : aucun des pays extra-européens n'annonce une diminution de l'emploi pour 2010 : tous parlent de **stabilité**, certains mentionnent même une **augmentation du taux de l'emploi** (Brésil, Mexique, Chine) surtout dans le secteur tertiaire.

En Europe, **le pourcentage des fermetures de coopératives de travail associé et de coopératives sociales est très faible** mais



Un membre de la coopérative Arizmendi Bakery aux USA

elles semblent s'être davantage étendues sur les différents pays européens. Si l'on se rapporte à l'année précédente, les fermetures se constatent principalement dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Les coopératives petites et moyennes sont parmi le plus affectées par celles-ci. Les membres extra-européens annoncent tous qu'aucune fermeture d'entreprise coopérative n'a eu lieu en 2010.

Un important pourcentage des membres de CICOPA annoncent la création de nouvelles coopératives, surtout sous la forme de start-up actives dans la prestation de services sociaux, dans l'industrie et la construction. À souligner une augmentation importante des coopératives qui fournissent des services professionnels aux entreprises (consultance, etc.). La création de coopératives par transfert de l'entreprise aux travailleurs a été signalée en Italie et en Argentine aussi que des cas de spin-offs de coopératives existantes en République tchèque et au Brésil.

Accès au financement et problèmes d'endettement

Les membres européens déplorent les **attitudes défavorables des institutions bancaires**, leurs exigences très élevées et leurs conditions d'accès aux crédits et aux prêts. Selon les membres, la situation n'est pas très différente pour les entreprises conventionnelles,



exception faite pour l'Espagne où les coopératives rencontreraient même plus de difficultés. Les PME souffrent de manière générale d'un accès très limité au crédit. Par contre, dans les pays où elles existent, les banques coopératives (surtout en Italie et en Espagne), sont davantage disposées à aider financièrement les coopératives.

Des pays extra-européens rencontrent aussi des difficultés dans la négociation de prêts bancaires et pour certains d'entre eux (USA, Brésil, Corée du Sud) la situation est plus mauvaise que pour les entreprises conventionnelles. Contrairement à l'Europe et malgré la présence de banques coopératives (USA, Tanzanie, Ouganda, Corée du Sud), l'accès aux prêts et au crédit n'est pas plus facile; excepté en Argentine où un fonds spécifique a été créé par l'état pour garantir les prêts bancaires aux coopératives.

L'Italie et l'Espagne font part d'une situation hautement préjudiciable pour leurs coopératives qui connaissent des problèmes dus **au retard de paiement** des autorités publiques. En Italie, les membres décrivent tous une situation «au bord de l'écroulement». Mais les entreprises conventionnelles semblent être affectées, elles aussi, par le même problème qui semble être principalement européen.

En ce qui concerne l'endettement, la situation varie parmi les membres : si certains d'entre eux connaissent des problèmes plus sérieux que l'année précédente, pour d'autres par con-



Garaia, le centre d'innovation principal du groupe coopératif MONDRAGON

tre, la situation s'est améliorée en un an. En Italie par exemple cela varie d'un secteur à un autre : selon un de nos membres italiens, l'endettement des coopératives industrielles a diminué mais a augmenté pour les coopératives de la construction. Une petite majorité de membres annoncent que la situation est meilleure que celle des entreprises conventionnelles. Le niveau d'endettement semble être plus élevé chez les membres extra-européens.

Les mesures contre la crise

La création de **groupes et de consortia coopératifs** représente un instrument important et efficace pour soutenir l'innovation et la compétitivité des coopératives de travail associé et des coopératives sociales de petite et de moyenne taille mais elle n'est pas commune à tous les membres de CICOPA. Cette tradition est forte en Italie et en Espagne ; quelques expériences semblables existent aussi hors Eu-



rope, en Argentine, au Brésil, en Corée du Sud et en Ouganda par exemple. Les membres qui en ont fait l'expérience décrivent les différents avantages de ces instruments : mutualisation et économies d'échelle, meilleur accès aux marchés publics et aux financements, création de labels communs pour plus de visibilité sur le marché et une compétitivité accrue, etc.

Malgré sa longue tradition, l'Italie a mis en place de nouveaux instruments pour favoriser les groupes et les consortia coopératifs en période de crise. Des accords particuliers ont été établis entre des consortia de coopératives sociales et des banques pour leur faciliter l'accès au crédit. Les fédérations coopératives italiennes nationales ont marqué leur accord sur l'établissement d'un partenariat avec la chambre de commerce italienne pour promouvoir la création de réseaux d'entreprises.

Les coopératives de travail associé et les coopératives sociales du réseau CICOPA ont fait preuve de créativité dans **l'adoption de mesures spécifiques pour survivre à la crise, limiter les suppressions d'emplois et les fermetures d'entreprises et développer leurs activités**. Ces mesures sont de deux ordres :

- il s'agit, d'une part, de **mesures à court terme**, telles que la réduction des salaires et du temps de travail, des efforts en matière de réduction des coûts, l'utilisation des réserves coopératives, des mesures de solidarité entre coopératives, la limitation des

investissements et de la sous-traitance, etc. Très peu de membres (la Roumanie et l'Italie - LegacoopServizi) rapportent que des réductions d'emplois ont été nécessaires à la sauvegarde de l'activité.

- D'autre part et parallèlement à ces mesures «d'urgence», les membres ont aussi adopté des **mesures plus structurelles et de long terme** pour assurer la pérennité des entreprises sur le marché : investissements dans la formation des travailleurs et dans les nouvelles technologies, changements de produits et de processus de production pour répondre aux nouveaux critères écologiques, investissements aussi dans les nouvelles technologies de communication, etc. L'innovation technologique apparaît, néanmoins, être «le privilège» des coopératives et groupes coopératifs de plus grande de taille.

Pour plus de détails sur les mesures et les instruments mis en place par les coopératives de travail associé, les coopératives sociales, les entreprises détenues par les travailleurs, les fédérations coopératives ou les autorités publiques pour aider les coopératives à mieux résister à la crise et à s'adapter au changement, lire **«Au-delà de la crise : Coopératives, Travail, Finance. Production de richesses à long terme»**⁶.

⁶ Par Alberto Zevi, Antonio Zanotti, François Soulage et Adrian Zelaia - CECOP Publications, Bruxelles, 2011. Le livre sera disponible à la vente à partir de septembre

Attentes futures et mesures potentielles

Les membres extra-européens partagent unanimement des **espérances optimistes** pour 2011 en terme de situation économique pour leur pays et pour leurs coopératives⁷. La situation est complètement hétérogène pour les coopératives de travail associé et les coopératives sociales en Europe, mais nous pourrions dire que les pays où la mise en œuvre coopérative est la plus forte (Italie, Espagne, France) s'attendent à ce que la situation soit **semblable ou en légère amélioration** par rapport à 2010, tandis que les pays d'Europe de l'Est (Estonie, Bulgarie, Roumanie) s'attendent à une **dégradation** de la situation.

Pour limiter les dégâts de la crise, les membres de CICOPA projettent de mettre en place des instruments d'appui pour leurs membres : création ou développement d'instruments financiers, amélioration des réseaux commerciaux et de l'accès au marché international, formation et accès aux fonds européens (pour les membres européens), amélioration de la formation des gestionnaires, acquisition de compétences.

Les efforts faits par les fédérations de coopératives ne peuvent suffire pour aider les coopératives à surmonter la crise. **Des politiques publiques adéquates et efficaces** doivent aussi

être mises en place. Au niveau national, les membres en appellent à une aide plus forte pour les PME (programmes spécifiques pour financer les démarrages de coopératives), meilleur accès au crédit, réduction des taux d'intérêt, remédiation aux retards de paiement, mesures facilitant le transfert de l'entreprise aux travailleurs et l'internationalisation des coopératives, meilleur accès aux marchés publics et accès facilité aux fonds européens (pour les membres européens), etc.

Les membres européens demandent aux institutions européennes une meilleure reconnaissance et un respect du modèle coopératif dans les politiques européennes : la révision des règlements sur les marchés publics (et la révision de l'art. 19 de la directive 2004/18/EC⁸), une mise en œuvre rapide de la nouvelle directive concernant la lutte sur le retard de paiement dans les transactions commerciales, des politiques efficaces pour le développement et la création de PME et un meilleur accès aux fonds européens.

2011 sur <http://www.cecop.coop/-Publications,144->

7 Excépté pour le Japon qui s'attend à une détérioration de la situation suite au récent tremblement de terre

8 Voir la position de CECOP sur la révision de la Directive sur les Marchés Publics: 8 See CECOP position on the review of the Public Procurement Directives: http://www.cecop.coop/IMG/pdf/CECOPGreenPaper-PP_EN.pdf

Conclusions

- On constate une amélioration de la situation en terme de performance économique, d'emploi et de taux de survie pour les coopératives de travail associé et les coopératives sociales par rapport aux entreprises conventionnelles ainsi que des signes de redressement plus marqués surtout dans les pays où l'implantation et l'expérience coopératives sont les plus fortes (Italie, France, Espagne); les coopératives d'Europe centrale et d'Europe de l'Est connaissent, elles, une situation semblable à celle des entreprises conventionnelles.
- Même si quelques membres annoncent une légère diminution de l'emploi, la tendance générale indique un certain niveau de stabilité dans le taux de l'emploi pour 2010. Compte tenu du faible pourcentage de fermetures d'entreprises, géographiquement plus étendues à travers l'Europe qu'au cours des années précédentes, cela signifie que très peu d'emplois sont perdus dans les coopératives existantes.
- On remarque aussi que la crise est entrée dans une nouvelle phase au cours de laquelle les choses évoluent plus rapidement : certains pays résistaient jusqu'à présent mais il semble qu'aujourd'hui les mesures qu'ils avaient mises en place pour éviter les fermetures ne sont plus suffisantes.
- Par comparaison avec 2009 le nombre des
- coopératives du secteur tertiaire reste stable ou est en augmentation dans quelques pays. L'emploi a même augmenté dans ce secteur. En Europe, les activités et le développement des coopératives qui fournissent des services sociaux sont freinés par les limitations des budgets publics et les retards de paiement.
- Les tendances sont très contrastées dans le secteur de la construction : il s'agit là d'un des secteurs où l'impact de la crise affecte le plus la production tandis que, dans le même temps, elle favorise grandement la création de nouvelles coopératives.
- Pour surmonter la crise, des mesures complémentaires sont nécessaires : à court terme «micro» (au niveau de l'entreprise) ; à long terme «meso» (au niveau des fédérations coopératives, des institutions d'aide ou des groupes) et «macro» (au niveau de l'état et des politiques publiques) : les coopératives ne peuvent pas sortir seules de la crise, des mécanismes de solidarité coopérative et des politiques publiques adéquates et efficaces sont donc indispensables.
- La révélation la plus remarquable de cette enquête est probablement la suivante : la situation semble être meilleure pour les membres extra-européens qui sont plus optimistes sur les tendances économiques 2011 pour leurs coopératives affiliées. Au-



cun d'eux n'a signalé de diminution de l'emploi ou de fermetures d'entreprises coopératives en 2010. Ce phénomène semble suggérer que la structure économique «du marché unique», avec tous ses avantages évidents en termes de potentiel de développement économique, soit, dans les pays européens, à la base de la perte de certains niveaux de protection nécessaires en conjoncture de crise pour empêcher qu'un pays ne souffre par "effet domino" de la faiblesse économique de ses voisins. Il suggère également que les politiques de stimulation de l'économie et de promotion des entreprises, qui tendent à être plus fortes dans les pays non européens où CICOPA a des membres (y compris des pays développés comme le Canada et la Corée du Sud et des pays émergents comme la Chine et le Brésil) montrent leurs résultats, à la différence de ce qui se passe en Europe, où les politiques se concentrent sur les coupures budgétaires et les mesures structurelles.

NOTE DE L'EDITEUR

CICOPA est l'Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielle, d'Artisanat et de Services, est une organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI). Ses membres titulaires sont les organisations représentatives des coopératives de production de différents secteurs : construction, production industrielle, services généraux, transport, services intellectuels, activités artisanales, santé, services sociaux, etc. Ses membres associés sont des organisations d'aide à la promotion des coopératives de ces secteurs. Beaucoup de ces coopératives sont des coopératives de travail associé, c'est-à-dire, des coopératives où les membres sont les travailleurs de l'entreprise, dénommés également membres-travailleurs. **CECOP-CICOPA Europe** est l'organisation régionale de CICOPA pour l'Europe.

1. Selon la définition accordée au niveau international, une coopérative est « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement » (Recommandation 193/2002 de l'OIT).
2. En tant qu'association de personnes qui sont en général les parties prenantes clés (producteurs, consommateurs, usagers, etc.), le modèle économique coopératif met la personne au centre et se base sur des valeurs telles que la solidarité, l'équité, l'égalité ainsi que l'engagement envers la communauté et l'environnement qu'il traduit en principes opérationnels contraignants. Les coopératives sont des acteurs économiques significatifs dans de nombreux secteurs différents.
3. On compte parmi les coopératives, les coopératives de travail associé, les coopératives sociales et les entreprises contrôlées par leurs travailleurs. D'autres types d'entreprises telles que les « Sociédades laborales » en Espagne partagent les mêmes caractéristiques.